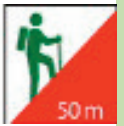




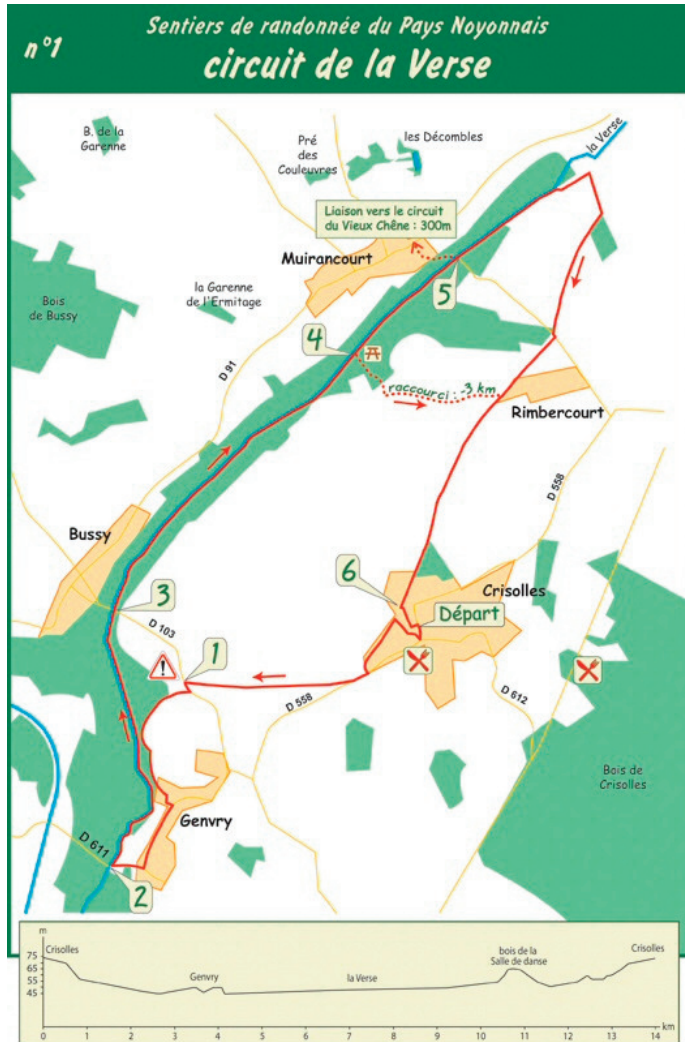
# Circuit de la verse



le circuit de la Verse est fermé jusqu'à nouvel ordre.  
 La communauté de communes du Pays Noyonnais ne pourra être tenue responsable d'éventuels accidents durant toute la période de fermeture.  
 Durant cette période (affichage présent sur le sentier) vous vous engagez sous votre propre responsabilité.  
 Merci de votre compréhension.

Les informations concernant les raccourcis et les liaisons figurent en rouge.

Restez sur les chemins. Respectez la nature.  
 Ramassez vos déchets. Tenez vos chiens en laisse.  
 Soyez prudents sur la route : Marchez du côté gauche.



Départ :  
 Place du commerce à  
 CRISOLLES, à 5 km au nord de Noyon  
 sur la D 932.



**1** Prenez à gauche sur la route (Prudence ! Marchez à gauche) puis tournez sur le prochain chemin à droite. Restez sur ce chemin jusqu'à la place de Genvry. Vous pouvez aussi prendre le ponton à droite avant d'arriver à Genvry pour diminuer votre parcours de 1.5 km. Tournez alors à droite après le ponton. Continuer tout droit et reprenez au point n°3. Allez au bout de la place à droite pour passer devant l'église et prenez la rue principale jusqu'au calvaire. Au calvaire prenez à droite la route de Beaurains.



Prendre vers l'église. Juste après l'église, tournez à droite par la "rue des joies". Sur la "place du jeu de boules", prenez le chemin tout de suite à gauche et continuez tout droit jusqu'à la route. Prenez à droite sur la route puis tournez encore à droite pour emprunter le ponton. Continuez tout droit jusqu'à la prochaine intersection avec une route.



**2** Juste après le pont de la Verse, tournez à droite sur "le sentier de la verse" qui longe le ruisseau. Continuez toujours tout droit sur ce sentier.

**3** Au pont suivant, à Bussy, changez de rive et continuez tout droit.

**4** Au carrefour où se trouve une table de pique-nique continuez tout droit. Vous pouvez aussi tourner à droite pour prendre le raccourci (4 km en moins). Tournez à gauche au carrefour après être sorti des bois, puis à droite au suivant pour retourner sur le circuit. Continuez tout droit jusqu'à la place du jeu de boules. Reprenez alors au point n° 6.



**6** Au pont de Muirancourt, changez encore de rive. Vous pouvez aussi rejoindre le circuit du Vieux Chêne en tournant à gauche (liaison de 300m). Vous arriverez au point n° 1 sur la description du circuit (voir circuit n° 2). Au bout du sentier de la Verse, sortez du bois et tournez à gauche puis remontez à droite vers le bosquet. Tournez encore à droite juste devant le bosquet et continuez tout droit jusqu'à la route. Sur la route, prenez en face et continuez toujours tout droit.

Sur la place du jeu de boules, prenez à gauche "l'impasse des Joies" et au bout tournez à droite pour rejoindre votre point de départ sur la place du commerce.

# A la découverte du territoire

On peut encore voir sur la carte quelques traces de l'ancienne ligne de chemin de fer qui longeait la Verse. Les V.F.I.L (voies ferrées d'intérêt local) furent mises en service vers 1895. Il y avait 3 destinations différentes : Noyon-Guiscard-Ham. Noyon-Bussy-Ercheu. Noyon-Ville-Lassigny.

Les voies de chemin de fer se situaient plutôt au nord de Noyon, car au sud l'Oise faisait obstacle et la construction de ponts coûtait très cher.



L'ancienne gare de Muirancourt qui sert maintenant d'habitation est une grande bâtisse en brique qui se trouve dans le virage à droite à l'entrée du village.

Ce sentier a été créé par le "Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau et des Fossés du Bassin Versant de la Verse". Ce syndicat regroupant une trentaine de communes a pour but de gérer les inondations du cours d'eau et d'en améliorer la qualité écologique.



Avant la révolution, ce sont les propriétaires des moulins qui étaient chargés de l'entretien de la Verse. Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle chaque meunier était responsable de sa portion de rivière, en amont de sa retenue et en aval de sa chute. Mais de nos jours les moulins ont disparu ou ne sont plus en activité, il a donc fallu que les communes riveraines s'organisent pour ne pas être victimes des caprices de ce petit cours d'eau dont les crues sont parfois dangereuses.